

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA VILLE DE LINGOLSHEIM Juillet à septembre 2011

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2011 visées par la Préfecture le 29 septembre 2011

I./ AFFAIRES FINANCIERES

1) Taxe sur la consommation finale d'électricité – fixation du coefficient multiplicateur unique

Le conseil municipal à l'unanimité

Vu l'article 23 de la loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité,

Vu les articles L 2333-2 à L2333-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les articles L 3333-2 à L3333-3-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- décide d'appliquer à compter de 2012 l'actualisation du coefficient multiplicateur telle qu'elle résulte de l'arrêté interministériel paraissant annuellement au cours du 2^{ème} trimestre, en vue d'une application l'année suivante.

Le montant du coefficient qui en résultera sera arrondi à la 2^{ème} décimale la plus proche.

Ainsi pour 2012, le coefficient multiplicateur applicable sera égal à 8,12 %.

2) Garantie de prêt pour la résidence du Parc EHPAD

Le conseil municipal à l'unanimité

Vu les projets d'investissement de la Résidence du Parc – EHPAD

Vu la demande de garantie d'emprunt présentée à hauteur de 2 044 722 € sur 20 ans

- Donne son accord pour inscrire une garantie d'emprunt en faveur de la Résidence du Parc suivant les conditions définies.

-

3) Subventions sociales solde

Le conseil municipal à l'unanimité

- décide l'attribution à l'association JAMALV (Jusqu'À la Mort Accompaner La Vie) de 450 €.

4) Subvention pour travaux – paroisse Ste Croix

Le conseil municipal à l'unanimité

Vu la demande en date du 20 juillet 2011 qui sollicite la participation financière de la ville pour les travaux de toiture des salles de réunions

Vu le montant des travaux arrêtés à 16 435,70 €

- décide de participer à hauteur de 22 % soit 3 615,85 €.

5) Inauguration et 25^{ème} Anniversaire de l'Albatros - centre socio culturel

Le conseil municipal par 26 voix pour et 5 abstentions

Vu la demande de l'association Albatros – centre socio culturel

Considérant qu'il s'agit d'une manifestation organisée à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'association et qui vient suite à la rénovation des locaux

Considérant que ce spectacle est ouvert à tout public

- Décide d'attribuer une subvention de 2 638 € pour la prise en charge du spectacle du 1^{er} octobre.

II/ URBANISME ET TRAVAUX

1) Déclassement du domaine public – parcelle rue de la Bibliothèque

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Vu l'article L 141-3 du code de la voirie routière

Considérant le projet de rénovation urbaine et le plan local de l'habitat

Vu le projet de construction de logements et d'une structure d'accueil pour la petite enfance rue de la Bibliothèque

Constatant que le chemin d'accès actuel à la médiathèque n'aura plus d'utilité dès que la nouvelle voie en cours de réalisation sera mise en service et que de ce fait il pourra être désaffecté

- décide de procéder au déclassement des parcelles cadastrées 10 n° 9/11 et 14/11 (numéros provisoires) dès que le chemin d'accès actuel à la médiathèque aura été désaffecté
- et charge M. le Maire de signer tous les documents y afférents

2) V.L.I.O.

Le conseil municipal par 26 voix pour et 5 abstentions

➤ Approuve :

- les objectifs poursuivis par la VLIO et les principes d'aménagement retenus pour ce projet multimodal dont le rôle est primordial tant pour l'organisation des déplacements que pour le développement urbain et économique de l'ensemble de l'arc ouest de l'agglomération strasbourgeoise ;
- l'engagement dès à présent de la procédure d'enquête publique pour la VLIO – Section Sud.

III/ INTERCOMMUNALITE

1) Programme voirie 2012

Le Conseil Municipal à l'unanimité

- Donne un avis favorable au lancement des études des opérations prévues en 2012.

2) Actualisation des compétences de la CUS

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu l'arrêté préfectoral du 25 janvier 2010 fixant la liste des compétences de la CUS,

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 30 juin 2011,

Vu l'avis de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLET) du 1^{er} septembre 2011,

✓ **approuve :**

1. l'actualisation des compétences de la Communauté urbaine de Strasbourg dans les domaines suivants :

■ En matière de développement et d'aménagement économique, social et culturel de l'espace communautaire

- Domaine du développement économique

O Etudes, réalisation et gestion d'un nouveau parc des expositions d'intérêt communautaire et gestion et extension des équipements associés (Palais de la Musique et des Congrès et halls d'expositions existants),

O Aménagement numérique du territoire, établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et réseaux de télécommunications, et fourniture de services aux utilisateurs finals conformément à l'article L 1425-1 du code général des collectivités territoriales.

- Domaine culturel
 - o Salle de spectacle du Zénith,
 - o Soutien aux initiatives communales susceptibles de favoriser le rayonnement et le développement social et culturel de l'agglomération par le versement d'une subvention au syndicat intercommunal de l'Opéra National du Rhin et de fonds de concours aux communes pour :
 - la programmation des grandes salles de spectacle vivant
 - le nouveau conservatoire
 - les expositions exceptionnelles des musées
 - les écoles de musique de l'agglomération,
 - O Construction et gestion des équipements d'agglomération : médiathèque André Malraux, médiathèque Sud Illkirch-Graffenstaden, médiathèque Ouest Lingolsheim, future médiathèque Nord Schiltigheim,
 - O Mise en place, gestion et animation d'un réseau entre les bibliothèques communautaires et les bibliothèques des communes-membres, incluant la mise en place et la gestion d'une tarification unique et le versement d'un fonds de concours.
 - Domaine sportif (dénomination nouvelle) :
 - o Patinoire « Iceberg »,
 - o Hall Rhénus.
 - Domaine des établissements scolaires :
 - o Lycées et collèges dans le respect des compétences régionales et départementales.
 - Domaine social
 - O Réalisation et gestion des aires d'accueil des gens du voyage y compris les aires de grand passage.
 - En matière d'aménagement de l'espace communautaire
 - Transports
 - O Développement de services liés aux déplacements (vélos, transport de marchandises, véhicules propres et infrastructures associées)
 - Voirie, circulation, stationnement
 - o Vidéoprotection du domaine public communautaire,
 - En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et de politique du cadre de vie
 - Propreté
 - o Déchets ménagers et assimilés,
 - o Propreté des voies communautaires.
 - Environnement
 - o Actions de promotion et de soutien au développement des énergies renouvelables, de récupération d'énergie et de réduction de l'effet de serre, d'intérêt communautaire,
 - o Réalisation et gestion des réseaux de chaleur d'intérêt communautaire.
2. Le transfert à la CUS de ces compétences, avec effet au 1er janvier 2012, selon les modalités suivantes :
- Concernant les transferts de charges financières, conformément à l'article 1605 nonne du Code Général des Impôts, l'évaluation des charges transférées par la Commission locale d'évaluation des transferts de charge (CLET) et l'ajustement correspondant de l'attribution de compensation des communes concernées ;
 - Concernant les contrats, la substitution de plein droit de la Communauté Urbaine aux communes dans les contrats passés avec des tiers ;
 - Concernant les biens, les biens propriétés des communes nécessaires à l'exercice des compétences transférées seront mis à disposition de la CUS dans les conditions visées dans les articles L5211-17 et L 1321 et suivants du CGCT ;
 - Concernant les syndicats existants, la CUS sera substituée de plein droit dans les conditions de l'article L 5211-41 du CGCT ;
 - Concernant les personnels, aucun transfert de personnel résultera de cette évolution des compétences.

IV/ AFFAIRES DU PERSONNEL

1) Créations de postes – création d'un emploi de directeur général adjoint.

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu la demande en date du 08 septembre 2011 de M. Olivier GLASSER, directeur des services à la population pour occuper un emploi fonctionnel de directeur général adjoint

Vu les articles 6 et 7 du décret du 30 décembre 1987 et le décret n° 2007 - 1828 du 24 décembre 2007

Considérant le niveau de responsabilité afférent au poste de directeur des services à la population

Considérant le développement des services municipaux et les perspectives d'évolution démographique de la ville

- Décide la création au 1^{er} octobre 2011 d'un emploi fonctionnel de directeur général adjoint amené à seconder la directrice générale des services.
- Décide l'application d'une nouvelle bonification indiciaire (NBI) de 25 points afférente à cet emploi et en régime indemnitaire de l'IFTS attaché à son grade.

V/. DIVERS

1) Avenant à la convention avec la compagnie Mistral Est

Le conseil municipal à l'unanimité

Vu la création d'ateliers de danse hip hop à la Maison des arts par convention avec la compagnie Mistral Est, convention approuvée lors de la séance du conseil municipal en date du 4 juillet 2011

Considérant l'inscription sur liste d'attente d'une quinzaine d'élèves

Considérant la possibilité d'ouvrir un créneau supplémentaire

- Décide d'approuver l'avenant pour l'ouverture d'un créneau supplémentaire d'1 h 30 à compter du 28 septembre.

ARRETES MUNICIPAUX

24/06/2011

Rue du Maréchal Foch, stationnement et circulation interdits le 4/09/2011 entre le rond-point des Tanneurs et l'église St Jean Baptiste, à l'occasion du marché aux puces.

5/07/2011

Rue des Vignes, entre les n° 12 et 16, la circulation sera alternée du 11 au 13/07 pour travaux de réalisation d'un nouveau branchement d'eau potable.

05/07/2011

En raison des festivités du 09 au 13 juillet, circulation et stationnement interdits sur le **chemin d'accès au club house de pêche**.

07/07/2011

Rue de Lorraine, rue du Travail, circulation ponctuellement interrompue pour laisser libre passage à la course nature organisée par l'IBAL, le 27 août 2011 de 17 h 30 à 20 h.

07/07/2011

Avenue Schuman, création d'une niche de stationnement au niveau des numéros 26 et 28, pour les services de police.

07/07/2011

Avenue Schuman, au niveau des numéros 26 et 28, le stationnement sera interdit du 25 au 29/07/2011 pour la création d'une niche de stationnement pour les services de police.

08/07/2011

Rue de Berne, entre la rue des Sports et la rue des Brochets, la rue sera barrée du 08 août au 23 décembre 2011 pour les travaux de réaménagement de la rue.

08/07/2011

Rue de Lingolsheim à Eckbolsheim, au niveau du n° 8, la circulation se fera en sens unique alterné par demi-chaussée du 25 au 29 juillet 2011 pour réparation d'un branchement d'eau fuyard.

11/07/2011

Rue de Berne, angle rue de Neuchâtel, entre le 2 rue de Berne et le 6 rue de Neuchâtel, le trottoir sera inaccessible, le stationnement interdit pour environ jusqu'au 22 juillet 2011.

11/07/2011

Rue du Poitou, dénomination d'une nouvelle voirie sur l'ancienne emprise des jardins familiaux « Im Sand ».

11/07/2011

Rue de Graffenstaden, stationnement interdit et qualifié de gênant sur environ 10 mètres du 11 juillet pour une durée de 3 mois et demi dans le cadre de l'aménagement et de l'extension du cimetière.

15/07/2011

Rue de la Liberté, chaussée rétrécie et stationnement interdit entre les immeubles 11 et 13 du 8 au 19/08 pour travaux d'assainissement.

18/07/2011

Rue de l'Usine, arrêté annule et remplace celui du 11/07, rue de Berne.

18/07/2011

Modification des périmètres géographiques des 11 bureaux de vote de la Ville de Lingolsheim

21/07/2011

Rue du Château, occupation de voirie, pour pose d'enseigne au n° 11.

21/07/2011

Rue de l'Usine, travaux d'aménagement de la rue du 08/08 à mi février 2011.

28/07/2011

Rue du Maréchal Foch, au niveau du n° 154 la circulation se fera en sens unique alterné par demi-chaussée le 29/07 de 7h à 4h pour travaux de scellement de couvercle.

01/08/2011

Rue d'Eckbolsheim, stationnement interdit le long de la rue le 3/08/2011 pour passage convoi exceptionnel.

02/08/2011

Rue d'Eckbolsheim, stationnement interdit le long de la rue le 4/08/2011 pour passage convoi exceptionnel.

3/8/2011

Rue de Wolfisheim, au niveau du n° 1b, circulation sens unique alterné du 22 au 26/08 pour pose de conduite gaz.

04/08/2011

Rue d'Eckbolsheim, stationnement interdit le long de la rue le 8/08/2011 pour passage convoi exceptionnel.

10/08/2011

Rue des Tilleuls, chaussée rétrécie et stationnement interdit devant le n° 35 du 11 au 16/08 pour travaux de réfection d'un avaloir.

16/08/2011

Rue des Sports, au niveau du n° 5, circulation à sens unique alterné du 22 au 26/08 pour travaux de réparation d'un branchement d'eau potable.

16/08/2011

Rue de Wolfisheim, au niveau du n° 1a, circulation sens unique alterné du 22 au 26/08 pour pose de conduite gaz.

16/08/2011

Occupation de voirie 20 rue de Graffenstaden, du 17/08 au 17/09 pour travaux de réfection de toiture.

19/08/2011

Occupation de voirie 5 rue des Tanneurs, du 23/08 au 28/10 pour travaux de ravalement de façade.

26/08/2011

Rue de la Bibliothèque, au débouché de la rue de la Bibliothèque jusqu'à la limite du ban communal, le stationnement sera interdit du 5/09 pour une durée de 15 jours.

30/08/2011

Occupation de voirie, 7-7a Rue du Maréchal Foch, du 27/09 au 15/10/2011, pour travaux de ravalement de façade.

8/09/2011

Rue de la Bibliothèque, stationnement interdit des deux côtés de la chaussée pour travaux de déviation de réseaux secs, du 12 au 28 septembre de 7 h 30 à 17 h 00.

12/09/2011

Rue Nouvelle Cité, création d'une place de stationnement pour handicapés au niveau du numéro 15.

13/09/2011

Rue du Lac, dans le tronçon de la rue des Tisserands à la rue des Cygnes à Eckbolsheim la route sera barrée à la circulation, y compris aux riverains et aux livraisons pendant les travaux de mise en œuvre des matériaux enrobés, le stationnement sera interdit dans l'emprise du chantier la vitesse sera limitée à 30 km/h, pour travaux de rabotage et pose de tapis mince du 26 septembre au 7 octobre 2011.

13/09/2011

Avenue Schuman, au niveau de la piste cyclable avant le pont, du côté droit en direction de la rue d'Eckbolsheim, un rétrécissement de chaussée aura lieu entre le 26 et 30 septembre 2011 pour des travaux de remplacement de garde-corps sinistré.

14/09/2011

Rue de la Gare, au niveau du n° 31, la circulation se fera en sens unique alterné par demi-chaussée, entre le 25 septembre et le 7 octobre 2011.

14/09/2011

Rue du Travail, à l'angle rue Thermo, la circulation se fera en sens unique alterné par demi-chaussée, entre le 28 septembre et le 7 octobre 2011 pour le remplacement d'un tampon d'assainissement.

20/09/2011

Rue Nouvelle Cité, stationnement interdit devant le 24 Nouvelle Cité et en face du 23 Nouvelle Cité sur une distance de 20 mètres.

21/9/2011

Rue du Maréchal Foch, au niveau du n° 81, la circulation se fera en sens unique alterné par demi-chaussée, le 10 octobre 2011 de 9 h 30 à 12 h 00, pour des travaux de remplacement d'une grille d'assainissement.

23/09/2011

Rue du Molkenbronn, intersections réglementées par des feux de signalisation au carrefour rue de l'Avenir, rue du Molkenbronn, les feux de signalisation deviennent clignotant de 0h00 à 5h30 du matin.

29/9/2011

Occupation de voirie, 20 rue de Graffenstaden, pour travaux de ravalement de façade du 3/10 au 31/12/2011.

29/09/2011

Rue de Neuchâtel, rue de Berne et rue de l'Avenir, Stationnement interdit aux véhicules de plus de 3.5 tonnes de PTAC.

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA VILLE DE LINGOLSHEIM
juillet à septembre 2011**

est à consulter au service communication

Lingolsheim, le